L'Abeille de la Nouvelle-Orleans

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 2 JUIN 1847.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR [illegible]

[illegible] rue du Camp.

NOUVELLE-ORLEANS: MERCREDI MATIN, 2 JUIN 1847.

[illegible]

TEXAS.—Le vapeur Galveston nous a apporté des journaux jusqu'au 29 du mois dernier. Ils ne renferment rien d'intéressant. Quelques pluies sont tombées et ont fait grand bien au pays qui souffrait considérablement de la sécheresse.

TAYLOR ET JACKSON.—Quelques journaux locofocos prétendent que le vieux Rough and Ready doit être locofoco, et ils citent comme preuve de leur assertion ce fait qu'il a voté jadis pour le général Jackson. La Gazette des Etats-Unis fait bonne et prompte justice de cet argument.

"Supposez, dit ce journal, que le général Taylor ait en effet commis la méprise de voter pour le général Jackson, il n'est pas le seul qui se trouve dans la même position, et cela ne prouve nullement qu'il soit locofoco.

"Berrien, Leigh, Archer et Rives ont voté pour le général Jackson; cela ne les a pas empêché de voter ultérieurement pour Henry Clay; cela ne les empêchera pas de voter contre n'importe quel locofoco mis en avant par les amis de M. Polk.

"Mangum, Badger et Bell ont aussi voté pour le général Jackson, et se sont amendés depuis.

"Les Etats de l'Ohio, de la Géorgie, du Kentucky et d'autres encore ont voté pour le général Jackson et ne voteront plus maintenant pour un locofoco. Ils ont acquis de l'expérience; ils ont reconnu leur erreur; ils ont vu les déplorables conséquences de cette politique et ne voteront plus pour un locofoco.

"La fièvre Jacksoniste avait aussi emporté Philadelphie. La Pennsylvanie qui est maintenant un état whig, a donné 50,000 voix de majorité à Jackson.

"Tous ces hommes et ces Etats, avec des millions d'autres hommes et plusieurs autres Etats, en sont au regret de s'être laissés entraîner par le courant Jacksoniste, et se rallieront pour voter en faveur du général Taylor."

GÉORGIE.—Des pluies, mêlées de grêle, sont tombées durant le mois de mai dans les diverses parties de la Géorgie, et y ont fait d'assez grands ravages.

Chronique Locale.

RIXE.—Lundi soir, vers neuf heures, deux individus nommés William McCarthy et William Ross, se sont rencontrés à l'encoignure des rues Hôpital et Gallatin. McCarthy ayant tendu la main au second, ce dernier a refusé de la prendre et a adressé de grossières injures à celui qui s'était permis envers lui cette manifestation tout amicale. McCarthy, irrité de cet accueil, a frappé son adversaire, qui a riposté en lui portant à la poitrine un coup d'un instrument tranchant. La blessure est grave. Ross a été arrêté et comparaîtra prochainement devant le recorder Genois.

ENQUÊTE.—On a retiré hier du fleuve, au pied de la rue St Louis, le cadavre d'un nègre, dont on ignore le nom. Le coroner a fait la levée du corps et constaté le genre de mort.

CONSEIL DE LA 3ME MUNICIPALITÉ.—Le Conseil de la 3e Municipalité a décidé lundi soir que ses séances auraient désormais lieu le lundi. Cette assemblée se réunissait jusqu'ici le [illegible].

TROIS BARILS DE GRAISSE.—Trois barils de cette onctueuse denrée se trouvent actuellement déposés au corps de garde de la première municipalité. On les a saisis hier entre des mains suspectes, on les croit volés. Le propriétaire peut aller les réclamer à l'endroit sus-mentionné.

RECORDER BALDWIN.—Le recorder Baldwin a interrogé hier et renvoyé par devant la Cour criminelle le nommé Auguste Schelié, arrêté il y a quelque temps sous l'inculpation de vol avec effraction. Nous avons déjà mentionné les circonstances du vol.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Les trois prévenus dont voici les noms, Faddy, O'Sullivan, Henry Anderson et Samuel Waiar de George Warren, ont été conduits hier devant le juge McHenry, pour assister à la lecture de [illegible] les deux premiers [illegible] le troisième s'est reconnu coupable et a été sur le champ condamné à quatre mois de prison et aux dépens.—Patrick Donovan, prévenu d'avoir soustrait une somme de $1600 à M. Brown, a été ensuite [illegible] gement; le jury l'a déclaré coupable.—M. Bryce, [illegible] dans cette affaire, a été condamné par le juge à $100 d'amende et à 24 heures de prison, pour mépris de cour.

VOL.—M. Joseph Eames s'est plaint hier au recorder Seuzeneau qu'on lui avait soustrait une somme de $119, [illegible] M. Harry Marsh, [illegible] a été arrêté [illegible] et sera prochainement [illegible] devant le recorder.

ARRESTATION [illegible]—Lundi dernier, [illegible] Mme Ann Cosgrove, demeurant rue Toulouse, entre Marais et Villeré, [illegible] 62 piastres, en monnaie d'or, qu'elle avait sur sa personne. Soupçonnant véhémentement une femme du nom de Phœbe O'Hara, elle a porté contre elle une plainte et l'a fait arrêter. Phœbe comparaîtra prochainement devant le recorder Genois.

Le bateau à vapeur Revenue, allant de St-Louis à [illegible], a été brûlé le 21 mai dernier [illegible] du lac de Peoria. Le feu a commencé à l'arrière, et il s'est communiqué avec tant de rapidité, qu'en moins d'un quart d'heure toute la cabine était en flammes. Les passagers ont pu être débarqués sains et saufs, mais ils ont perdu tous leurs effets.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No. 2—Séance de mardi soir.—Présidence du recorder Baldwin.

D'après le rapport hebdomadaire du trésorier, les recettes de la semaine se sont élevées à $[illegible] 01; les dépenses à $13,093 10; balance en caisse ce jour $14,158 91.

On donne lecture d'un message du Maire, concernant la proposition que doit payer cette Municipalité pour l'achat d'un coffre-fort pour conserver les registres de M. Poole, greffier de la Seconde Cour de District.

Le secrétaire lit une lettre du recorder, demandant une appropriation pour l'achat d'un char funèbre pour transporter au cimetière les morts indigens de cette Municipalité. Le Conseil accorde la demande du recorder.

On lit une communication de M. Thomas, ex-collecteur sur propriétés foncières, relativement à certain paiement versé par lui au trésor de la Municipalité. Le Conseil réfère cette communication au comité de finances.

Une pétition de plusieurs habitans résidants à la limite supérieure de la Municipalité, demandant la construction d'une halle à l'encoignure des rues du Marché et de la Levée est référée à un comité spécial composé de MM. Peters, Rodgers et Pierson.

Une pétition du capitaine Harper, ex-capitaine de police, réclamant $500 pour l'arrestation de Joseph Tricotti, qui a été ensuite exécuté pour crime d'incendie, est référée au comité des réclamations.

M. Peters, du comité des finances, présente une résolution allouant au collecteur sur propriétés foncières une commission de 2½ pour cent au lieu d'un pour cent; et autorisant l'avocat de la Municipalité à commencer des poursuites, à partir du 1er août prochain, contre toutes personnes qui refuseront de payer leurs taxes. Cette résolution est adoptée.

Le Conseil passe ensuite une résolution permettant au voyer de nommer un assistant à un salaire qui n'excédera pas $125 par mois. Le voyer est également autorisé à employer un commis dont le salaire sera de $800 par an.

Puis, la séance est levée.

FEUILLETON.

LA DERNIÈRE INCARNATION DE VAUTRIN.

PREMIÈRE PARTIE.

LES MYSTÈRES DU PRÉAU.

L'homme au secret.

(Voir l'*Abeille* de lundi)

La mort de Lucien et l'invasion de la Conciergerie de la comtesse de Sérizy venaient de produire un si grand trouble dans les rouages de la machine, que le directeur avait oublié de lever le secret du prétendu prêtre espagnol.

Quoiqu'il y en ait plus d'un exemple dans les annales judiciaires, la mort d'un prévenu pendant le cours de l'instruction d'un procès, est un événement assez rare pour que les surveillans, le greffier et le directeur fussent sortis du calme dans lequel ils fonctionnent; néanmoins, pour eux, le grand événement n'était pas ce beau jeune homme devenu si promptement un cadavre, mais bien la rupture de la barre en fer forgé de la première grille du guichet par les délicates mains d'une femme du monde.

Aussi, directeur, greffier et surveillans, dès que le procureur-général, le comte Octave de Bauvan, furent partis dans la voiture du comte de Sérizy, en emmenant sa femme évanouie, se groupèrent-ils au guichet en reconduisant monsieur Lebrun, le médecin de la prison, appelé pour constater la mort de Lucien et s'entendre avec le *médecin des morts* de l'Arrondissement où demeurait cet infortuné jeune homme. On nomme à Paris *médecin des morts* le docteur chargé, dans chaque Mairie, d'aller vérifier le décès, et d'en examiner les causes.

Avec ce coup-d'œil rapide qui le distinguait, monsieur de Grandville avait jugé nécessaire, pour l'honneur des familles compromises, de faire dresser l'acte de décès de Lucien, à la mairie dont dépend le quai Malaquais, où demeurait le défunt, et de le conduire de son domicile à l'église Saint-Germain-des-Prés, où le service funèbre allait avoir lieu.

Monsieur de Chargebœuf, secrétaire de monsieur de Grandville, mandé par lui reçut des ordres à cet égard. La translation de Lucien devait être opérée pendant la nuit. Le jeune secrétaire était chargé de s'entendre immédiatement avec la Mairie, avec la Paroisse et l'administration des Pompes funèbres. Ainsi, pour le monde, Lucien serait mort libre et chez lui, son convoi partirait de chez lui, ses amis seraient convoqués chez lui pour la cérémonie.

Donc, au moment où Camusot, l'esprit en repos, se mettait à table avec son ambitieuse moitié, le directeur de la Conciergerie et monsieur Lebrun, médecin des prisons, étaient en dehors du guichet, déplorant la fragilité des barres de fer et la force des femmes amoureuses.

—On ne sait pas, disait le docteur à monsieur Gault en le quittant, tout ce qu'il y a de puissance nerveuse dans l'homme surexcité par la passion! La dynamique et les mathématiques sont sans signes ni calculs pour constater cette force-là. Tenez, hier, j'ai été témoin d'une expérience qui m'a fait frémir, et qui rend compte du terrible pouvoir physique déployé tout à l'heure par cette petite dame.

—Contez-moi cela, dit monsieur Gault, car j'ai la faiblesse de m'intéresser au magnétisme, sans y croire, mais il m'intrigue.

—Un médecin magnétiseur, car il y a des gens parmi nous qui croient au magnétisme, reprit le docteur Lebrun, m'a proposé d'expérimenter sur moi-même un phénomène qu'il me décrivait et duquel je doutais. Curieux de voir par moi-même une des étranges crises nerveuses par lesquelles on prouve l'existence du magnétisme, je consentis! Voici le fait. Je voudrais bien savoir ce que dirait notre Académie de Médecine si on soumettait, l'un après l'autre, ses membres à cette action qui ne laisse aucun échappatoire à l'incrédulité. Mon vieil ami, ce médecin, dit le Dr. Lebrun en ouvrant une parenthèse, est un vieillard persécuté pour ses opinions par la Faculté, depuis Mesmer; il a soixante-dix ou douze ans, et se nomme Bouvard. C'est aujourd'hui le patriarche de la doctrine du magnétisme animal. Je suis un fils pour ce bonhomme, je lui dois mon état. Donc, le vieux et respectable Bouvard me proposait de me prouver que la force nerveuse mise en action par le magnétiseur était non pas infinie, car l'homme est soumis à des lois déterminées, mais qu'elle procédait comme les forces de la nature dont les principes absolus échappent à nos calculs.—Ainsi, dit-il, si tu veux abandonner ton poignet au poignet d'une somnambule qui dans l'état de veille ne te le presserait pas au-delà d'une certaine force appréciable, tu reconnaîtras que, dans l'état si sottement nommé somnambulique, ses doigts auront la faculté d'agir comme des cisailles manœuvrées par un serrurier! Eh! bien, monsieur, lorsque j'ai eu livré mon poignet à celui de la femme, non pas *endormie*, car Bouvard réprouve cette expression, mais *isolée*, et que le vieillard eut ordonné à cette femme de me presser indéfiniment et de toute sa force le poignet, j'ai prié d'arrêter au moment où le sang allait jaillir du bout de mes doigts. Tenez! voyez le bracelet que je porterai pendant plus de trois mois?

—Diable! dit monsieur Gault en regardant une ecchymose circulaire qui ressemblait à celle qu'eût produite une brûlure.

—Mon cher Gault, reprit le médecin, j'aurais eu ma chair prise dans un cercle de fer qu'un serrurier aurait vissé par un écrou, je n'aurais pas senti ce collier de métal aussi durement que les doigts de cette femme; son poignet était d'acier inflexible, et j'ai la conviction qu'elle aurait pu me briser les os et me séparer la main du poignet. Cette pression, commencée d'abord d'une manière insensible, a continué sans relâche en ajoutant toujours une force nouvelle à la force de pression antérieure; enfin un tourniquet ne se serait pas mieux comporté que cette main changée en un appareil de torture. Il me paraît donc prouvé que, sous l'empire de la passion, qui est la volonté ramassée sur un point et arrivée à des quantités de force animale incalculables, comme le sont toutes les différentes espèces de puissances électriques, l'homme peut apporter sa vitalité tout entière, soit pour l'attaque, soit pour la résistance, dans tel ou tel de ses organes.... Cette petite dame avait, sous la pression de son désespoir, envoyé sa puissance vitale dans ses poignets.

—Il en faut diablement pour rompre une barre de fer forgé.... dit le chef des surveillans en hochant la tête.

—Il y avait une paille!.... fit observer monsieur Gault.

—Moi, reprit le médecin, je n'ose plus assigner de limites à la force nerveuse. C'est d'ailleurs ainsi que les mères, pour sauver leurs enfans, magnétisent des lions, descendent dans un incendie, le long des corniches où les chats se tiendraient à peine, et supportent les tortures de certains accouchements. Là est le secret des tentatives des prisonniers et des forçats pour recouvrer la liberté.... On ne connaît pas encore la portée des forces vitales, elles tiennent à la puissance même de la nature, et nous les puisons à des réservoirs inconnus!

—Monsieur, vint dire tout bas un surveillant à l'oreille du directeur qui reconduisait le docteur Lebrun à la grille extérieure de la Conciergerie, le *Secret numéro deux* se dit malade et réclame un médecin, il se prétend à la mort, ajouta le surveillant.

—Vraiment? dit le directeur.

—Mais il râle! répliqua le surveillant.

—Il est cinq heures, répondit le docteur, je n'ai pas dîné.... Mais, après tout, me voilà tout porté, voyons, allons....

—Le Secret numéro deux est précisément le prêtre espagnol soupçonné d'être Jacques Collin, dit monsieur Gault au médecin, et l'un des prévenus dans le procès où ce pauvre jeune homme était impliqué....

—Je l'ai déjà vu ce matin, répondit le docteur. Monsieur Camusot m'a mandé pour constater l'état sanitaire de ce gaillard-là, qui, soit dit entre nous, se porte à merveille, et qui de plus ferait fortune à poser pour les Hercules dans les troupes de saltimbanques.

—Il peut vouloir se tuer aussi, dit monsieur Gault. Donnons un coup de pied aux Secrets tous deux, car je dois être là, ne fût-ce que pour le transférer à la pistole. Monsieur Camusot a levé le secret pour ce singulier anonyme....

Jacques Collin, surnommé Trompe-la-Mort dans le Monde des bagnes, et à qui maintenant il ne faut plus donner d'autre nom que le sien, se trouvait, depuis le moment de sa réintégration, au secret, d'après l'ordre de Camusot, en proie à une anxiété qu'il n'avait jamais connue pendant sa vie marquée par tant de crimes, par trois évasions du bagne, et par deux condamnations en cour d'Assises. Cet homme, en qui se résument la vie, les forces, l'esprit, les passions du bagne, et qui vous en présente la plus haute expression, n'est-il pas monstrueusement beau par son attachement digne de la race canine envers celui dont il fit son ami? Condamnable, infâme et horrible de tant de côtés, ce dévouement absolu à son idole le rend si véritablement intéressant, que cette Etude, déjà si considérable, paraîtrait inachevée, écourtée, si le dénouement de cette vie criminelle n'accompagnait pas la fin de Lucien de Rubempré. Le petit épagneul mort, on se demande si son terrible compagnon, si le lion vivra!

Dans la vie réelle, dans la société, les faits s'enchaînent si fatalement à d'autres faits, qu'ils ne vont pas les uns sans les autres. L'eau du fleuve forme une espèce de plancher liquide; il n'est pas de flot, si mutiné qu'il soit, à quelque hauteur qu'il s'élève, dont la puissante gerbe ne s'efface sous la masse des eaux, plus forte par la rapidité de son cours que les rébellions des gouffres qui marchent avec elle. De même qu'on regarde l'eau couler en y voyant de confuses images, peut-être désirez-vous mesurer la pression du pouvoir social sur ce tourbillon nommé Vautrin et voir à quelle distance ira s'abîmer le flot rebelle, comment finira la destinée de cet homme vraiment diabolique, mais rattaché par l'amour à l'humanité! tant ce principe céleste périt difficilement dans les cœurs les plus gangrenés!

L'ignoble forçat en matérialisant le poème caressé par tant de poètes, par Moore, par lord Byron, par Mathurin, par Canalis (un démon possédant un ange attiré dans son enfer pour le rafraîchir d'une rosée dérobée au paradis); Jacques Collin, si l'on a bien pénétré dans ce cœur de bronze, avait renoncé à lui-même depuis sept ans. Ses puissantes facultés, absorbées en Lucien, ne jouaient que pour Lucien: il jouissait de ses progrès, de ses amours, de son ambition. Pour lui, Lucien était son âme visible. Trompe-la-Mort dînait chez les Grandlieu, se glissait dans le boudoir des grandes dames, aimait Esther par procuration. Enfin, il voyait en Lucien un Jacques Collin beau, jeune, noble, arrivant au poste d'ambassadeur. Trompe-la-Mort avait réalisé la superstition allemande du DOUBLE par un phénomène de paternité morale que concevront les femmes qui, dans leur vie, ont aimé véritablement, qui ont senti leur âme passée dans celle de l'homme aimé, qui ont vécu de sa vie noble ou infâme, heureuse ou malheureuse, obscure ou glorieuse, qui ont éprouvé, malgré les distances, du mal à leur jambe, s'il s'y faisait une blessure, qui ont senti qu'il se battait en duel, et qui, pour tout dire en un mot, n'ont pas eu besoin d'apprendre une infidélité pour la savoir.

Reconduit dans son cabanon, Jacques Collin se disait:—On interroge le petit!....

Et il frissonnait, lui qui tuait comme un ouvrier boit.

—A-t-il pu voir ses maîtresses? se demandait-il. Ma tante a-t-elle trouvé ces damnées femelles? Ces duchesses, ces comtesses ont-elles marché, ont-elles empêché l'interrogatoire? Lucien a-t-il reçu mes instructions!.... Et si la fatalité veut qu'on l'interroge, comment *se tiendra-t-il*! Pauvre petit, c'est moi qui l'ai conduit là! C'est ce brigand de Paccard et cette fouine d'Europe qui causent tout ce grabuge, en *chippant* les sept cent cinquante mille francs de l'inscription donnée par Nucingen à Esther. Ces deux drôles nous ont fait trébucher au dernier pas; mais ils paieront cher cette farce là! Un jour de plus, et Lucien était riche! il épousait sa Clotilde de Grandlieu. Je n'avais plus Esther sur les bras. Lucien aimait trop cette fille, tandis qu'il n'eût jamais aimé cette planche de salut, cette Clotilde.... Ah! le petit aurait alors été tout à moi! Et dire que notre sort dépend d'un regard, d'une rougeur de Lucien devant ce Camusot, qui voit tout, qui ne manque pas de la finesse des juges! car nous avons échangé, lorsqu'il m'a montré les lettres, un regard par lequel nous nous sommes sondés mutuellement, et il a deviné que je puis *faire chanter* les maîtresses de Lucien!....

Ce monologue dura trois heures. L'angoisse fut telle qu'elle eut raison de cette organisation de fer et de vitriol. Jacques Collin, dont le cerveau fut comme incendié par la folie, ressentit une soif si dévorante qu'il épuisa, sans s'en apercevoir, toute la provision d'eau contenue dans un des deux baquets qui forment, avec le lit en bois, tout le mobilier d'un Secret.

—S'il perd la tête, que deviendra-t-il? car ce cher enfant n'a pas la force de Théodore!.... se demanda-t-il en se couchant sur le lit de camp, semblable à celui d'un corps-de-garde.

Un mot sur ce Théodore de qui se souvenait Jacques Collin en ce moment suprême.

Théodore Calvi, jeune Corse, condamné à perpétuité pour onze meurtres, à l'âge de dix-huit ans, grâce à certaines protections achetées à prix d'or, avait été le compagnon de chaîne de Jacques Collin, de 1819 à 1820. La dernière évasion de Jacques Collin, une de ses plus belles combinaisons (il était sorti déguisé en gendarme et conduisant Théodore Calvi marchant à ses côtés en forçat, mené chez le commissaire), cette superbe évasion avait eu lieu dans le port de Rochefort, où les forçats meurent dru, et où l'on espérait voir finir ces deux dangereux personnages. Evadés ensemble, ils avaient été forcés de se séparer par les hasards de leur fuite.

Théodore, repris, avait été réintégré au bagne.

Après avoir gagné l'Espagne, et s'y être transformé en Carlos Herrera, Jacques Collin venait chercher son Corse à Rochefort, lorsqu'il rencontra Lucien sur les bords de la Charente. Le héros des bandits et des maquis à qui Trompe-la-Mort devait de savoir l'italien, fut sacrifié naturellement à cette nouvelle idole. La vie avec Lucien, garçon pur de toute condamnation, et qui ne se reprochait que des peccadilles, se levait d'ailleurs belle et magnifique comme le soleil d'une journée d'été; tandis qu'avec Théodore, Jacques Collin n'apercevait plus d'autre dénouement que l'échafaud, après une série de crimes indispensables.

L'idée d'un malheur causé par la faiblesse de Lucien à qui le régime du secret devait faire perdre la tête, prit des proportions énormes dans l'esprit de Jacques Collin; et, en supposant la possibilité d'une catastrophe, ce malheureux se sentit les yeux mouillés de larmes, phénomène qui depuis son enfance ne s'était pas produit une seule fois en lui.

—Je dois avoir une fièvre de cheval, se dit-il, et peut-être en faisant venir le médecin et lui proposant une somme considérable, me mettrait-il en rapport avec Lucien.

En ce moment le surveillant apporta le dîner au prévenu.

—C'est inutile, mon garçon, je ne puis manger. Dites à monsieur le directeur de cette prison de m'envoyer le médecin, je me trouve si mal que je crois ma dernière heure arrivée.

En entendant les sons gutturaux du râle par lesquels le forçat accompagna sa phrase, le surveillant inclina la tête et partit.

Jacques Collin s'accrocha furieusement à cette espérance; mais, quand il vit entrer dans son cabanon le docteur en compagnie du directeur, il regarda sa tentative comme avortée, et il attendit froidement l'effet de la visite, en tendant son pouls au médecin.

—Monsieur a la fièvre, dit le docteur à monsieur Gault; mais c'est la fièvre que nous reconnaissons chez tous les prévenus, et qui, dit-il à l'oreille du faux Espagnol, est toujours pour moi la preuve d'une criminalité quelconque.

En ce moment, le directeur, à qui le procureur-général avait donné la lettre écrite par Lucien à Jacques Collin pour la lui remettre, laissa le docteur et le prévenu sous la garde du surveillant, et alla chercher cette lettre.

—Monsieur, dit Jacques Collin au docteur en voyant le surveillant à la porte et ne s'expliquant pas l'absence du directeur, je ne regarderais pas à trente mille francs pour pouvoir faire passer cinq lignes à Lucien de Rubempré.

—Je ne veux pas vous voler votre argent, dit le docteur Lebrun, personne au monde ne peut plus communiquer avec lui....

—Personne! dit Jacques Collin stupéfait, et pourquoi?

—Mais il s'est pendu....

Jamais tigre trouvant ses petits enlevés n'a frappé les jungles de l'Inde d'un cri aussi épouvantable que le fut celui de Jacques Collin, qui se dressa sur ses pieds comme le tigre sur ses pattes, qui lança sur le docteur un regard brûlant comme l'éclair de la foudre quand elle tombe; puis il s'affaissa sur son lit de camp en disant:—Oh! mon fils!....

—Pauvre homme! s'écria le médecin ému de ce terrible effort de la nature.

En effet, le docteur fut suivi d'une si complète faiblesse, que ces mots "Oh! mon fils!" furent comme un murmure.

—Va-t-il aussi nous craquer dans les mains, celui-là? demanda le surveillant.

—Non, ce n'est pas possible! reprit Jacques Collin en se soulevant et regardant les deux témoins de cette scène d'un œil sans flamme ni chaleur. Vous vous trompez, ce n'est pas lui! Vous n'avez pas bien vu. L'on ne peut pas se pendre au secret! Voyez, comment pourrais-je me pendre ici? Paris tout entier me répond de cette vie-là! Dieu me la doit!

Le surveillant et le médecin étaient à leur tour stupéfaits, eux que rien depuis long-temps ne pouvait plus surprendre. Monsieur Gault entra, tenant la lettre de Lucien à la main. A l'aspect du directeur, Jacques Collin, abattu sous la violence même de cette explosion de douleur, parut se calmer.

—Voici une lettre que monsieur le procureur-général m'a chargé de vous donner, en permettant que vous l'eussiez non-décachetée, fit observer monsieur Gault.

—C'est de Lucien.... dit Jacques Collin.

—Oui, monsieur.

—N'est-ce pas, monsieur, que ce jeune homme....?

—Est mort, reprit le directeur. Quand même monsieur le docteur se serait trouvé ici, malheureusement, il serait toujours arrivé trop tard.... Ce jeune homme est mort.... dans une des pistoles.

—Puis-je le voir de mes yeux? demanda timidement Jacques Collin, laissez-vous un père libre d'aller pleurer son fils?....

—Vous pouvez, si vous le voulez, prendre sa chambre, car j'ai l'ordre de vous transférer dans une des chambres de la pistole. Le secret est levé pour vous, monsieur.

Les yeux du prévenu, dénués de chaleur et de vie, allaient lentement du directeur au médecin; Jacques Collin les interrogeait, croyant à quelque piège, et il hésitait à sortir.

—Si vous voulez voir le corps lui dit le médecin, vous n'avez pas de temps à perdre, on doit l'enlever cette nuit....

—Si vous avez des enfans, messieurs, dit Jacques Collin, vous comprendrez mon imbécilité, j'y vois à peine clair.... Ce coup est pour moi bien plus que la mort, mais vous ne pouvez pas savoir ce que je dis.... Vous n'êtes pères, si vous l'êtes, que d'une manière; je suis mère aussi!.... Je.... je suis fou.... je le sens.

H. DE BALZAC.

(La suite prochainement.)

(1) Cet épisode forme la dernière partie de la Scène de la Vie parisienne, intitulé: *Splendeurs et Misères des Courtisanes.*

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS.

Navire Emperor, Brown, pr le Havre.
Muscovy, Lawrence, pr Liverpool.
Arvon, Robinson, pr Cork.
Barque Francis Burr, Colby, pr Boston.
Vernon, Norton, pr New York.
Clydesdale, Minchin, pr Liverpool.
Cora, Derrickson, pr Philadelphie.
Petit Rovers, pr Hull.
Brick P. Soulé, Thompson, p la Havane.
Harriet, Williams, pr Tampico.
Goélette Lucia, Wells, pr Boston.
Octavia, Knowles, pr Apalachicola.
Amanda F. Myrick, Cathcart, pr Philadelphie.
Elma Chelsey, pr Mobile.
Europa, Brower, pr Matagorda.
Mary, Heald, pr Lavacca et Matagorda.
Steamer Atlantis, Childs, pr Louisville.

ARRIVÉS.

Navire à vapeur Galveston, Haviland, de Galveston.
Espindola, Bariston, du Havre.
Emily Taylor, Howe, de Boston.
Barque Nile, Davis, de Boston.
[illegible], Moulton, de Boston.
Brick Milaudon, ——, de Vera Cruz.
Soldana, Stovie, de Vera Cruz.
Goélette Sarah, Baker, des Attakapas.
Steamers Creole, Wood, de Mobile.
Gladiator, Smither de Cincinnati.
Wyandott, Moore, de Cincinnati.
Patrick Henry, Young, du St-Louis.
Tuscumbia, Taylor, de St Louis.
Belle Creole, Scott, de Bayou Sara.
Geo Washington, Carrell, de St Louis.
Courier, Martin, de la Balise.
Memphis, Frew, de St Louis.
Montezuma, Kelly, de la Mobile.
Yalabuska, Aukrine, de Minden.

MÉMORANDA.

Le 31 du mois dernier à dix heures du matin, à la hauteur de Ship Island, le navire à vapeur Galveston a rencontré le navire à vapeur Yacht, se rendant à Vera Cruz.

Au bas du fleuve et montant:

Trois navires, deux barques, un brick et une goélette, noms inconnus.

☞ Le navire CONSTANTINE, du Havre, est en déchargement vis-à-vis la Presse d'Orléans. Les consignataires ont à prendre leurs permis dans les cinq jours, autrement leurs marchandises seront envoyées en Douane. L. H. GALE.
21 mai 93, Commune.

☞ Ni les consignataires, ni le capitaine du navire français PALLAS, ne paieront les dettes que pourrait contracter l'équipage dudit bâtiment.
29mai C. BAILLY BLANCHARD & Co.

☞ Le navire ANN, venant du Havre, est maintenant en déchargement dans la 3me Municipalité. Les consignataires sont priés de prendre leur permis dans le délai de cinq jours, faute de quoi leurs marchandises seront envoyées dans les magasins publics. L. H. GALE.
28 mai 93, Commune.

☞ Le navire SABATTIS, capt. Stevens, venant du Havre, est maintenant en déchargement vis-à-vis le marché aux légumes, 1re municipalité. Les consignataires sont priés de prendre leur permis dans le délai de cinq jours, faute de quoi leurs marchandises seront envoyées dans les magasins publics.
29 mai.

LE soussigné prévient les capitaines de navires ainsi que les personnes allant en voyage, qu'il a en main un grand assortiment de conserves de St-Louis, telles que:
Consommés, juliennes, lait, bœuf bouilli, rôti en daubes, veau à la gelée, do rôti, do côtelettes, carbonades aux mauviettes, fricandeaux, mauviettes au naturel, légumes de toute espèce. Ainsi qu'un grand nombre d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer.
Les personnes qui le désireront pourront se procurer des caisses assorties à leur choix. Le tout aux prix les plus modiques. FERROS,
2 juin Eng. Royale et Dumaine.

HOUBLON en balles, en débarquement et à vendre par H. BONNABEL,
2 juin 37, rue Tchoupitoulas.

FOULARDS.
REÇU par le "Georgiana" — Une caisse de 150 pièces foulards medium de 34 pouces, dessins nouveaux, convenables pour le marché mexicain, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
2 juin 67, rue de Chartres

PHARMACIE A VENDRE.
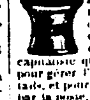
ON offre à vendre une Pharmacie, avantageusement située dans la première Municipalité, et bien achalandée depuis nombre d'années. Ce serait une excellente acquisition pour un pharmacien désireux de s'établir, ou pour un capitaliste qui voudrait employer un pharmacien pour gérer l'établissement. Pour plus amples détails, et pour les conditions, s'adresser, par écrit et par la poste, LETTRE P, boîte No 32, en donnant son nom et son adresse. 2juin—5

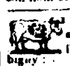
IL a été conduit aux épaves de la troisième Municipalité, située rue de l'Esplanade, entre les rues Claiborne et Derbigny:
1o Une vache noire, marquée sur la cuisse gauche 2, et ayant l'oreille droite coupée et une coupure en crochet, et l'oreille gauche fendue et coupée en crochet, sans aucune autre marque ni étampe apparente.
2o Une taure rouge, ayant le bout de la queue blanc, sans aucune marque ni étampe apparente.
Si lesdits animaux ne sont pas réclamés dans les dix jours qui suivront le présent avertissement, ils seront vendus à l'encan, le samedi 12 courant, à midi, au lieu accoutumé, encoignure Baronne et Commune, par l'encanteur préposé à cet effet.
MANUEL PRADOS, Gardien.
2juin—3m10

Epaves de la troisième Municipalité.
A DATER du 2 juin courant, les épaves de la Municipalité seront, rue d'Amour, entre Esplanade et Histoire.

INDIGO—4 surons Guatemala supérieur, à vendre par L. CANTIN, 42, Gravier.
1 mai

Beaucoup de Ventes, peu de profits.
ALFRED MUNROE & Co.
PRIX FIXE.—Magasin d'Habillemens, No 34, rue des Magasins.
NOUS pouvons maintenant offrir le plus grand assortiment d'habillement de printemps et d'été qui ait jamais été offert à la Nouvelle-Orléans. Tous nos articles sont manufacturés à New York, exprès pour les besoins du détail de cette ville et c'est avec confiance que nous sollicitons l'examen de notre stock, qui se compose en partie de
HABITS, REDINGOTES ET PALETOTS D'ETE.
En mérinos, drap d'été français 1ère qualité, habits et redingotes, de $10 à $17 00
En drap d'été anglais 1ère qualité, habits, redingotes et paletots sacs, de $8 à $10 00
En drap de Vienne, arcadin anglais, alpaca français lustré, 1ère qualité, habits vestes, habits et paletots, de $6 à $10 00
En cronnel, en couleur et de fantaisie, habits vestes, habits et paletots, de $4 à $5 00
En gingham, à carreaux et à raies, habits vestes, habits et paletots, de $2 50 à $4 50
En circassa, à carreaux véritables, habits vestes, habits et paletots, $4 00
En gingham Earlston, 1ère qualité, habits vestes, habits et paletots, de $2 à $3 00
Aussi un grand assortiment d'habits, redingotes, paletots, &c, noirs et à la dernière mode, de $12 à $25 00
PANTALONS D'ÉTÉ.
En mérinos et drap d'été, $5 00 à $6 00
En mérinos à dessins et moroco de laine, $5 50 à $6 00
Drap de Vienne noir et de couleur, alpaca, &c. $3 00 à $4 00
Drap de coton, tweed crapaud, tweed, $3 00 à $4 00
Coutil français blanc et de couleur, $2 50 à $5 00
Cotonnade française et américaine, $1 00 à $2 50
Aussi un bel assortiment de pantalons en casimir français, noirs et de couleurs, $4 50 à $8 00
GILETS.
Satin noir et de couleur, $3 50 à $5 00
Satin noir et de couleur Bordés, $4 00 à $6 00
Soie, de légère, satin, challie, &c, $4 00 à $6 00
Marseille blanc et de couleur, $2 00 à $5 00
Paris à la dernière mode, à cols droits, à châles, demi-châles, et croisés.
CHEMISES, ECHARPES, CRAVATTES, &c., &c.
En toile superfine, devant piqué,
— Mousseline anglaise, devant piqué,
— York mill, devant piqué,
— Mousseline anglaise, qualité ord. devant piqué,
— Gingham et calico français,
— Hickory et à raie, pour nègres,
Gilets de peau et caleçons en mérinos, flanelle,
Gaza flanelle, coton écru, blanc et rose,
Gilets de peau et caleçons en soie,
Echarpe de satin, genre Richelieu,
Cache-nez do Joinville,
Cravattes satin de fantaisie, très riches,
do noires en soie française et italienne,
Mouchoirs de soie et de batiste,
do de batiste brodés,
Demi-bas de coton, mérinos et toile,
Gants de chevreau noirs,
Parapluies en soie et en gingham,
Malles, valises, sacs de nuit, &c., &c.
Dans ce magasin l'on demande les plus bas prix auxquels l'on puisse vendre; on ne peut dans aucun cas obtenir de rabais.
ALFRED MUNROE & Co,
2juin 34, Magasins.

UNE jeune dame française, pouvant fournir les meilleures recommandations, désirerait accompagner une famille partant pour le Nord. Elle se rendrait aussi utile que possible, soit par la couture, les soins &c. &c.
S'adresser à MM. J. E. BORGSTEDE,
2 juin—2f 25, Nlle Levée.

INSTITUTIONS.

Institution de Mme Desrayaux, Fondée en 1832 par Madame Lorio,
Et dirigée depuis 1840 par
MADAME DESRAYAUX,
RUE DES REMPARTS, ENCOIGNURE BIENVILLE.
L'ARRIVÉE d'une maîtresse de Paris (par le France) [illegible] complète le personnel de l'établissement.
Ce personnel se compose ainsi qu'il suit:
Direction [illegible] *Mme Desrayaux.*
Histoire, Littérature, Langues, sciences, M. A. Desrayaux.
Littérature anglaise, [illegible] *Macaulay.*
Enseignement [illegible] *Géographie,* [illegible]
[illegible]
Instruction religieuse, M. l'abbé [illegible]
Piano, Solfège et chant, Mme Desrayaux et Mmes [illegible]
Leçons d'accompagnement et de violon, M. A. Elie, premier violon du Théâtre d'Orléans.
Leçons de danse, Mlle Ardine Brooks.
Plusieurs autres dames [illegible] sont attachées à l'établissement pour [illegible] la surveillance et les soins particuliers d'hygiène.
Une direction vigilante et éclairée, le dévouement du personnel [illegible] offre [illegible] aux familles. 12 jan

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES, DIRIGÉE PAR Mme GRANET, AUTREFOIS RUE BOURBON, *Actuellement rue de la Douane, No. 86, entre Royale et Bourbon.*
PENSIONNAT ET EXTERNAT.
LE nouveau local [illegible] est installé, depuis un an, se prêtant parfaitement à toutes les [illegible]
L'éducation [illegible] comprend la Lecture, l'Ecriture, la Grammaire, l'Arithmétique, la Géographie, la Mythologie, [illegible] le style épistolaire [illegible] la littérature [illegible]
Un ecclésiastique approuvé par l'Evêque, est particulièrement chargé de la direction spirituelle des élèves et de leur préparation à la première communion.
La musique est [illegible] d'une attention toute spéciale. Le piano et la harpe sont enseignés par Mme Granet. Les cours de solfège et de chant sont toujours confiés aux soins de Mr. Brocard, [illegible] des examens [illegible] auront lieu comme par le passé.
Les leçons de danse sont données par Mme Brooks.

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES, DIRIGÉE PAR Mme P. ARPIN, Rue Bourgogne, No. 100, entre Conti et St.-Louis.
PENSION, DEMI-PENSION ET EXTERNAT.
MME P. ARPIN a l'honneur d'annoncer aux parens qu'elle a agrandi le local de son institution et qu'elle sera prête le 15 courant à recevoir des pensionnaires et des demi-pensionnaires.
Afin de justifier de plus en plus la confiance qui lui a été accordée jusqu'à ce jour et de hâter les progrès des élèves, Mme P. Arpin s'est assuré la coopération d'habiles professeurs.
L'enseignement qui comprend toutes les branches nécessaires à une bonne éducation, a lieu dans les deux langues ANGLAIS et FRANÇAIS. Il comprend la LECTURE, l'ECRITURE, la GRAMMAIRE, l'ARITHMÉTIQUE, la GÉOGRAPHIE, l'HISTOIRE, la LITTÉRATURE, les ÉLÉMENS DES SCIENCES qui conviennent aux Demoiselles, &c.
Mme P. Arpin se chargera elle-même des cours élémentaires; elle est secondée par deux excellentes maîtresses qui consacrent tout leur tems aux jeunes élèves.—Les cours plus avancés sont faits par MM. [illegible], professeur de langue et de littérature anglaise, P. Arpin qui s'occupe particulièrement de l'histoire, de la géographie et de la littérature française &c.
A ces différentes études sont joints les arts d'agrément qui sont aussi l'objet de soins particuliers. Les leçons de musique sont données sous la direction spéciale de Mme. P. BOYER dont l'expérience et les succès sont dignement appréciés par les parens.
Le dessin et la danse seront également enseignés par des professeurs d'un mérite reconnu.
La broderie et les autres ouvrages que doit savoir faire une demoiselle, ne seront pas non plus négligés et s'apprendront sous les yeux de la directrice elle-même.
Une surveillance, tout à la fois douce et active, est constamment exercée sur les enfans par la Directrice et les maîtresses qui la secondent plus particulièrement; et aucun soin n'est épargné pour donner à la fois aux enfans une bonne éducation et une instruction solide.
N. B.—Les jeunes personnes étrangères à l'Institution pourront être admises aux cours d'histoire, de littérature et de science que fait M. Arpin. Ces cours embrassent les diverses connaissances qui forment le complément d'une bonne instruction.
11 sept

Institution Classique et Commerciale, DE G. BOYER,
No. 148, rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne.
CETTE INSTITUTION, la plus ancienne de la Nouvelle-Orléans, s'est toujours distinguée par le succès qu'elle a obtenu depuis sa fondation. Un nombre considérable d'élèves qui en sont sortis pour entrer dans le monde, se sont déjà fait remarquer dans les différentes professions qu'ils ont embrassées.
L'INSTITUTION BOYER a l'avantage de se trouver dans une position toute centrale, occupe une des plus vastes maisons de la ville, fort bien aérée et d'une salubrité parfaite.
Le cercle des études que parcourent les élèves embrasse toutes les branches d'instruction qui composent une éducation accomplie, depuis l'instruction élémentaire jusqu'aux sujets qui rentrent dans la sphère des écoles les plus élevées.
La discipline, si nécessaire pour imprimer aux jeunes gens le sentiment des devoirs qu'ils auront à remplir dans leurs relations sociales, est un des traits distinctifs de cet établissement: elle est tout à la fois sévère et modérée; et la sollicitude du Principal pour la moralité des jeunes gens confiés à sa garde, est stricte, mais paternelle.
La langue ANGLAISE dont l'importance devient de plus en plus évidente, est, dans l'Institution Boyer, l'objet de soins particuliers; les professeurs chargés des cours sont des hommes de talent, qui depuis long-temps ont fait leurs preuves dans l'enseignement.
BRANCHES D'INSTRUCTION:—Langues anglaise, française, espagnole et latine, histoire, géographie, mathématiques, élémens d'histoire naturelle, d'astronomie, &c. 10 oct

Importation directe
150 barriques vin rouge ordinaire, différentes marques,
80 barriques vin vieux, pour famille, 1844,
15 do vin Haut Brion, 1834,
100 do — Blanc Sauterne et Haut Barsac,
30 do — — Haut Sauterne, 1839,
150 caisses St-Julien; 25 do Laffitte, 1834,
25 do Haut Brion, 1834,
25 do Latour, 1837,
50 do cerises à l'eau-de-vie,
20 do fruits assortis do
40 do pruneaux en paniers,
1000 boîtes sardines, marques différentes,
50 pin. anisette superf., Bordeaux, 30 do fine, do
80 do huile, Plagnol; 25 do Champagne.
616 pipes cognac, de J. J. Dupuy,
40 caisses liqueurs fines; 20 do superfines,
200,000 bouchons assortis.
GARNIER, [illegible], Rue de Chartres, No 145.

BOUCHONS—75 balles, 15,000 chaque, bouchons [illegible] P. F. CUSACHS, Encoignure Condé et St-Philippe.
4 mai.

LA PASTORALE, POUR LE PIANO,
Composée et dédiée à Mme ARMANTINE SOULÉ, de la Nouvelle-Orléans, par HENRY HERZ.
TELLE qu'elle a été exécutée par l'auteur, dans ses concerts à New-York, Boston, Philadelphie, la Nouvelle-Orléans et dans les principales villes des Etats-Unis.
Publiée par W. T. Mayo, No. 5, rue Camp, à la Nouvelle-Orléans. 1 juin—3

JE prie les personnes auxquelles je puis devoir d'avoir à présenter leurs comptes dans un délai de 5 jours, au bureau de MM. Pike et Bodin, 75 rue Conti. ALBIN MICHEL.
1 juin

LES soussignés viennent de former sur cette place une maison de commission sous la raison sociale de J. Leisy et E. Wapler.
J. LEISY,
E. WAPLER.
Nlle Orléans, 1er Juin 1847. 1juin—3

POIVRE—150 sacs poivre, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
1 juin 40 Gravier.

THÉ—30 demi boîtes impérial,
15 caisses canisters do
15 do Thé noir, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
1 juin 40 Gravier

MAQUEREAUX.—100 barils no 3 du Sud, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
1 juin 40 Gravier.

CAFÉ JAVA.—150 sacs à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
1 juin 40 Gravier

SUCRE BOSTON—250 caisses et barils, en poudre et en morceaux, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier
1 juin

BLANC DE BALEINE—70 caisses assort., New Bedford, marque George Holland, en débarquement et à vendre par J W STANTON & Co,
1 juin Encoignure Magasin et Lafayette

HUILE DE BLANC DE BALEINE—2,000 gallons blanchie et non blanchie, à vendre par J W STANTON & Co,
1 juin Encoignure Magasin et Lafayette

FOIN—600 balles du Nord, en débarquement et à vendre par J W STANTON & Co,
1 juin Encoignure Magasin et Lafayette

CIGARES—En débarquement du brick Prince de Joinville, 100 milliers Regalias, Cazadores et Millares.—Et en magasin 200 milliers Regalias, Canones, Panetelas, Millares [illegible] des marques les plus réputées, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
1er juin 11 et 15, St Louis.

SUCRE—1500 sacs sucre brun, 5 caisses sucre en pains, 25 barils do, 10 barils sucre en poudre, 10 caisses sucre blanc et jaune, de la Havane, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
1 juin 11 et 15 St Louis.

CAFÉ—300 sacs café bon vert de Laguayra, 120 sacs café vert de Rio, 70 do café [illegible] vert et blanc de la Havane, 25 do Java supérieur, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
1 juin 11 et 15, St Louis.

CHANDELLES et SAVON—300 caisses blanc de baleine de New Bedford, 4, 5 et 6 à la livre,—20 caisses chandelles adamantines, de 6 à la liv.—145 caisses chandelles de suif, Winchester, de 4, 5, 6, 8 et 10 à la liv.—120 caisses savon de Winchester No 1, Jackson et Campbell, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
1 juin 11 et 15 St Louis.

INDIGO—4 surons indigo supérieur, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
1 juin 11 et 15 St Louis.

A VENDRE—Un superbe Café bien achalandé, contenant deux billards et un jeu de boules. Le tout sera vendu en bloc ou séparément, au gré des acheteurs.
La maison est située sur la Levée, No 10, en face le marché de la troisième Municipalité.
29 mai—6t

LE Dr. Ch. DELERY prévient le public et ses amis qu'il a fixé son domicile rue Bourbon, No 244, entre Ste Anne et Dumaine. Il donnera des consultations de midi à une heure.
29 mai—6t

A VENDRE à l'entrepôt d'exportation de la douane les articles suivants:
250 barriques vin rouge, qualité supérieure, marque Marseille,
40 barriques vin claret de [illegible],
30 [illegible], 15,000 chaque, bouchons pointus, velours extra fins,
30 balles, 15,000 chaque, bouchons pointus fins,
50 balles, 10,000 chaque, bouchons droits extra fins,
4 balles, 200 livres chaque, cire blanche, belle qualité,
4 balles amandes amères, fraîches.
P. CUSACHS,
29 mai Encoig. Condé et St Philippe.

SUCRE Havane—20 caisses sucre blanc de la Havane, à vendre par P. CUSACHS,
29 mai Encoig. Condé et St Philippe.

MIEL.—40 barils miel blanc de la Havane, à vendre par P. CUSACHS,
29 mai Encoig. Condé et St Philippe.

INDIGO GUATEMALA—10 surons indigo Guatemala, à vendre par P. CUSACHS,
29 mai Encoig. Condé et St Philippe.

QUININE.—300 onces sulfate quinine de Paris; 100 onces sulfate quinine français, Pelletier (poids français), à vendre par P. CUSACHS
29 mai Encoig. Condé et St Philippe.

MANNE.—100 livres manne en larmes, belle, 400 livres manne en sorte, à vendre par P. CUSACHS
29 mai Encoig. Condé et St Philippe.

GOMME SENEGAL.—100 livres gomme sénégal, à vendre par P. CUSACHS
29 mai Encoig. Condé et St Philippe.

ARROW-ROOT—200 caisses et des Bermudes, en boîtes de 20, 50 et 100 chacune, à vendre en gros par H. BONNABEL,
29 mai Pharmacien, rue Tchoupitoulas, 37

SUCRE DE LA HAVANE—150 caisses, en débarquement de la barque Catherine, à vendre par J & J TARDOS, 15 Conti

BOUCHONS ordinaires, bouchons longs et bouchons à damejeannes, à vendre par B. TALAMON,
29 mai 162, rue Royale

SUCRE HAVANE—350 caisses sucre brun, jaune et blanc, en débarquement des bricks Catherine et Prince de Joinville, à vendre par RAYMOND CABUZAC, 34, Vieille Levée.

SUCRE—100 caisses blanc, par le brick Adams Gray, venant de la Havane, à vendre par L. CANTIN, 42, Gravier

SUCRE HAVANE—400 caisses brun, jaune et blanc, à vendre par L. CANTIN,
29 mai 42, Gravier

CAFÉ—100 sacs Havane, en débarquement du brick T. Street, à vendre par L. CANTIN, 42, Gravier

VINS—50 barriques vin rouge; 40 caisses do [illegible] Mission; 20 barils vin blanc; 100 paniers Champagne, marque de l'Aigle; 300 pipes vin de Catalogne, à vendre par AUGUSTE MOLIER, 90, St-Louis
29 mai

DIVERS—50 caisses olives Verdales, en débarquement du navire Mozart, venant de Marseille;
150 caisses liqueurs assorties,
115 do curaçao et marasquin,
50 do absynthe, marque Sauvejol, Bruneston & Co.
25 do eau de fleur d'oranger,
20 do savon de Marseille,
30 do câpres.—A vendre par AUGUSTE MOLIER, 90, St-Louis
29 mai

O. TALAMON, 44, RUE DE CHARTRES,
VIENT de recevoir par le navire Wheaton, du Havre, 50 caisses vieux vernis de Nys, qu'il vendra à très bas prix.
29 mai

REÇU par le navire South Carolina, du Havre:
2 balles cotonnade, bien unie,
2 caisses bretelles de toute qualité,
1 do parfumeries assorties,
1 do éventails fins et ordinaires, à vendre par O TALAMON,
29 mai 44 rue de Chartres

REÇU par le Génesee, de New York: un superbe assortiment de [illegible], do de peignes fins, do de [illegible] ordinaires. A vendre par O TALAMON,
29 mai 44 rue de Chartres

AVIS aux amateurs de pêche—Seines de toutes dimensions, à vendre par O TALAMON,
29 mai 44 rue de Chartres

CONSERVES alimentaires.—En débarquement du brick Pioneer, de Bordeaux: 100 boîtes champignons; 300 demi do do; 100 demi-boîtes truffes, à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO,
10 mai 17 & 19, St Louis.

REÇU par les navires Edgar, Rialto, Avola et Memphis:
20 pièces mérinos noir, 5 do do brun,
150 pièces nankin des Indes, véritable,
2 caisses coutil fil, 1 do do blanc,
2 do do de fantaisie,
10 pièces étoffe blanche de Marseille, pour vestes,
2 caisses cotonnades de fantaisie,
200 pièces étoffe blanche à moustiquaires,
10 do alpaca noir,
22 douzaines cravates fantaisie, chemises de toutes sortes, chapeaux Rough and Ready, casquettes cirées. Un grand assortiment de fournitures pour tailleurs, toujours en mains. JOHN BELLOW Jr.
6 mai 9, Canal.

CHANDELLES de l'Etoile—150 caisses en débarquement du vapeur Pontiac, à vendre par W. H. SIMMONS, 44, Poydras
14 mai

WHISKEY—250 barils rectifié en magasin et à vendre par W. H. SIMMONS,
14 mai 44, Poydras

GRAISSE & WHISKEY—5 barils graisse No. 2, 14 barils vieux Whiskey Monongahela, à vendre pour clore une facture par W. H. SIMMONS, 44, Poydras
14 mai

A VENDRE en magasin, d'importations récentes, et à bas prix pour clore différentes consignations:
Vins rouges ordinaires et vieux en barriques et en demi barriques,
do do do en caisses
Vin blanc en demi barriques et en caisses,
Anisette de Champion et marasquin,
Eau-de-vie vieille de 1re preuve.
Huile d'olive venant d'arriver, en bouteilles de 24 onces.
Champagne supérieur, du marquis de [illegible], en grandes et en demi bouteilles, par F. JORDY,
21av No 10, rue Conti

CHAMPAGNE.—En débarquement du navire Sabbatis du Havre:—25 paniers vin de champagne supérieur, de la marque Shield Brand, en demi-bouteilles, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
31 mai 67 rue de Chartres.

COUVERTS GALVANISÉS.—Les soussignés ont continuellement en main un assortiment d'argenterie galvanisée, tels que, couverts de table, dessert et cuillères à café, qu'ils offrent [illegible] à bas prix. LOISON & SILVESTRE
31 mai 67 rue de Chartres

LE soussigné partant incessamment [illegible] de faire lui-même le choix de son [illegible] de marchandises sèches pour la saison prochaine, offre à des prix réduits les articles qu'il a maintenant en mains.
Il profite de cette occasion pour inviter ceux qui lui doivent de vouloir solder leur compte.
31 mai D. B. MACARTY, [illegible]

TOURNIQUETS [illegible] H. BONNABEL, Pharmacien [illegible] Tchoupitoulas.

Pharmacie de Chabance.
RUE Royale, encoignure Hôpital. On vient de recevoir à cette Pharmacie, par le navire South Carolina, les médicaments patentés, suivants:
1o. Charbon antiseptique, employé comme préservatif des fièvres graves, fièvres typhoïdes, choléra, fièvre jaune, peste, &c, &c, préparé par G. Weber, pharmacien à Paris.
2o. Electuaire antiseptique, employé pour les mêmes maladies que ci-dessus, préparé par le même.
3o. [illegible], préparé par [illegible], pharmacien à Paris.
4o. Créosote Billard, préparée par Gasquet Billard, propriétaire.
5o. Huile tonique contre la chute des cheveux, préparée par G. Weber, pharmacien à Paris.—Ce cosmétique arrête la chute de cheveux après peu de jours d'usage, et fait revivre les racines quand elles ne sont pas entièrement détruites ou mortes; il lisse les cheveux mieux que tous les autres, enfin son usage journalier et continu retarde le grisonnement.
6o. Sirop végétal indien de J. Richard, pour l'asthme et les affections de poitrine.
CHABANCE, PHARMACIEN,
31 mai—1m. Eng. Royale et Hôpital.

AVIS.
MADAME THEODORE, rue de Chartres, No. 98, ayant positivement vendu ses installations et cédé son magasin, partira pour Paris le 15 juin prochain, afin d'y faire un choix d'articles de modes pour le nouveau magasin qu'elle ouvrira, (à la saison prochaine), dans la deuxième municipalité.
A dater de ce jour, jusqu'à l'époque fixée ci-dessus pour son départ, Mme. Théodore vendra la balance de ses jolis objets de variétés à cinquante pour cent au-dessous du cours de la place.
Nota—Les personnes qui doivent à la maison ainsi que celles à qui il est dû, sont priées de régler leurs comptes avant le 15 juin.
27 mai—10

L'Hôtel de la [illegible] St-Louis
EST maintenant ouvert, et prêt à recevoir des pensionnaires, [illegible] Les huîtres et le gibier [illegible] On trouvera des billards et tout ce qu'il faut pour se promener à cheval, sur l'eau, pour pêcher &c., &c. La cuisine est dirigée par un cuisinier français d'une haute réputation. Les prix seront modérés. F. C. A. LEVIE, propriétaire de l'Hôtel Conti, où l'on peut arrêter des chambres.
28 mai—3m

Mme et M. Dufour.
CÉLÈBRES [illegible] et phrénologistes, peuvent être consultés tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, rue DAUPHINE, No 161.
M. et Mme Dufour ayant depuis longues années pratiqué la science astrologique dans ses branches les plus essentielles, la phrénologie et la physiologie, offrent leurs services au public. Les succès qu'ils ont obtenus dans ces différentes sciences les engagent à en faire l'application aux portraits au Daguerréotype et à donner un horoscope écrit sur chaque portrait qui leur sera adressé. Ils ont la conviction que les résultats qu'ils sont à même d'offrir au public garantira leurs professions de toute qualification [illegible] ou arbitraire. 1mai

ARTICLES DIVERS—1125 caisses sucre Havane, blanc et brun, 1200 sacs café Havane, 300 balles de tabac Cuba, pour capes et tripes, 100 ditto Vuelta de Abajo, ditto, 500 milliers cigares Havane, Regalias et Millars, 25 barils miel blanc, 50 barils amidon espagnol, 210 barils mélasse de Cuba, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
31 mai 26, Vieille Levée.

CIGARES.—130,000 Havane, en débarquement de la barque St-Mary, à vendre par
mai31 J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée

SUCRE.—46 caisses Havane, en débarquement de la barque St-Mary, à vendre par
mai31 J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée.

CIGARES DE LA HAVANE.—30,000 cigares en débarquement du brick Prince de Joinville, à vendre par J. M. CABALLERO
mai31 32 Vieille Levée.

DRAP ÉCARLATE—Cinq pièces drap français écarlate, de très belle qualité, à vendre positivement à très bas prix pour clore une consignation, par LOISON & SILVESTRE,
31 mai 67, rue de Chartres

SUCRE—150 caisses sucre blanc jaune et brun de la Havane, à vendre par L. CANTIN,
31 mai 42, Gravier

SUCRE HAVANE—40 caisses en débarquement du brick Tito, à vendre par L. CANTIN,
31 mai 42, Gravier

CAFÉ HAVANE.—[illegible] sacs en débarquement du brick Tito, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
31 mai 26, Vieille Levée

SUCRE HAVANE—100 caisses blanc et jaune en débarquement du brick Tito, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée.

VIN importé directement de Bordeaux—[illegible] Haut Sauterne, Chateau Margaux [illegible] à vendre par P. LONGIS,
31 mai Rue Royale No 116

VIN de Madère.—25 barils vin de Madère, à vendre par P. LONGIS,
31mai Rue Royale No 116

VIN vieux d'Oporto—1 Pipe vin vieux d'Oporto, à vendre par P. LONGIS,
31 mai Rue Royale No 116.

VIN DE MARSEILLE.—40 barriques [illegible] Marseille, à vendre par P. LONGIS,
31mai Rue Royale No 116.

VIN PORTO DE MARSEILLE.—100 quarts vin d'Oporto à vendre par P. LONGIS,
31mai Rue Royale No 116.

VIN de Madère de Marseille—25 quarts madère à vendre par P. LONGIS,
31mai Rue Royale No 116.

VIN de Chéry directement importé—20 barils vin de Chéry à vendre par P. LONGIS,
31mai Rue Royale No 116.

Cotonnades, Cotonnades.
REÇU par les derniers arrivages de France, 10 balles cotonnade française supérieure, à vendre à bon marché pour clore une facture, par A. C. GOUGH,
25 mai 25, Chartres.

Barèges, Barèges.
LE soussigné vient de recevoir directement de Paris, 10 cartons de barèges, dans les dessins les plus riches, sur lesquels il appelle l'attention des dames.
Aussi—200 [illegible] blancs brodés, à des prix réduits. A. C. GOUGH,
27 mai 25, Chartres.

NOIR animal—25 barils superfin charbon pulvérisé, en débarquement du brick [illegible] de Philadelphie, et à vendre par B. VALLS,
27 mai 26 Commune.

CACAO de Guayaquil.—25 sacs, à vendre par B. VALLS, 26 Commune.

GINGEMBRE sec—12 sacs, à vendre par B. VALLS, 26 Commune.

VIN DE MARSEILLE de marque Bergasse, à vendre par
29mai B. TALAMON, 162, rue Royale.

VIN DE BORDEAUX,
110 barriques vin rouge St-Estèphe et Macau Médoc,
20 barriques vin rouge, Fronsac vieux,
12 do do [illegible] vieux,
12 demi barriques vin rouge, St. Estèphe Médoc,
20 barils vin blanc Haut Sauterne,
20 do do Haut Barsac, vieux,
Vin en caisses de 24 demi-bouteilles, à vendre par B. TALAMON,
20 mai 162, rue Royale

VIN DE St-Georges vieux, à vendre par B. TALAMON,
20 mai 162, rue Royale.

50 caisses de 30 livres savon français, à vendre par B. TALAMON,
20 mai 162, rue Royale.

ANISETTE superfine de la marque Marie Brizard & Roger à vendre par B. TALAMON,
2av 162, rue Royale

SUCRE RAFFINÉ de Boston—300 caisses et barils.
POIVRE—150 sacs
MAQUEREAUX—150 barils no 3.
THÉ—500 paquets.
SACS EN PITRE—10,000, 2 1/2 boisseaux.
vendre par NORCROSS & FOSDICK
20 mai 40, Gravier

A VENDRE sur la Levée, en débarquement du navire Mozart, venant de Marseille:
50 barriques vin de Bergasse, 1re marque,
70 paniers d'huile Plagnol, grande bouteille,
30 do do do demi bouteille,
160 caisses eau de fleurs d'oranger,
150 balles bouchons pointus.
N. DUDOUYT,
20mai 13, Toulouse, entre Chartres et Levée

MOUCHOIRS coton—20 caisses mouchoirs à bas prix, d'un joli genre, venant d'être reçus et à vendre par DE FOREST & Co,
20 mai 20, Douane

DENIMS, étoffes rayées pour marins, et coutil, de diverses qualités, à vendre par
20 mai DE FOREST & Co, 20, Douane

INDIENNES—Récemment reçu un lot d'indiennes américaines, d'un genre et d'une qualité convenables aux marchés mexicains, à vendre par
20 mai DE FOREST & Co, 20, Douane

BOUTEILLES—En paniers de 144 et 160, de la contenance de 22 à 24 onces, en débarquement du navire Mozart, à vendre par J. P. BERCIER & Co,
20 mai 54, Vieille Levée

VIN BLANC—80 demi barriques Haut Sauterne, à vendre par EUG. ROCHEREAU,
10mai 17 et 19, St. Louis.

VIN ROUGE—80 barriques St Julien,
40 do do do pour famille,
à vendre par Eug. ROCHEREAU & Co,
10mai 17 & 19, St-Louis.

MOUCHOIRS Pongee—3 caisses, grande largeur, à vendre par McDOWELL & PECK,
10 mai 28, Douane.

BRIN de Fil—Extra fin et bel ordinaire, 4/4, à vendre par McDOWELL & PECK,
10 mai 28, Douane.

SUCRE HAVANE—100 caisses blanc, en débarquement du brick T. Street, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
28 mai 26, Vieille Levée.

CAFÉ—276 sacs Havane, en débarquement du brick T. Street, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
28 mai 26, Vieille Levée

TABAC—25 balles en feuilles, en débarquement de la barque Catherine, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
28 mai 26, Vieille Levée.

SUCRE—49 caisses jaune, en débarquement de la barque Catherine, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
28 mai 26, Vieille Levée

CHARGEMENT de la goélette Avenger,—812 barriques chaux de Thomaston, à vendre par JOHN HAYMAN & Co,
28mai 11, Magasins Rouges, 3me Municip.

SUCRE de la Havane—85 caisses, en débarquement du brick Prince de Joinville, à vendre par
28mai B. VALLS, 26, Commune

MIEL—3 boucauts, en débarquement du brick Prince de Joinville, à vendre par
28mai B. VALLS, 26, Commune.

CIGARES de la Havane—111,795, en débarquement de la barque Catherine et des bricks T. Street et Prince de Joinville, à vendre par
28mai B. VALLS, 26 Commune.

SUCRE—En débarquement de la barque Catherine, venant de la Havane,
45 caisses sucre,
70 sacs café, à vendre par J. M. CABALLERO,
9 mai 32, Vieille Levée.

SUCRE—En débarquement du brick T. Street, venant de la Havane,
30 caisses sucre, à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.

WHISKEY—[illegible]

☞ LE REMÈDE MAGIQUE de Connell, est une des merveilles de notre temps. Il est souverain pour les brûlures, les maux d'yeux, les boutons, les ulcères, érysipèles douloureux, et pour toute affection qui réclame une application extérieure. On peut en l'employant, changer de place une inflammation, il réduit les enflures, et guérit toujours les meurtrissures. Les personnes qui désireront se procurer de cet article, doivent se rendre chez Comstock & Co, 50 Poydras, où seulement on [illegible] procurer véritable. On en vend aussi [illegible] chez plusieurs droguistes de cette ville.
31 mai—3

RÉNOVATEUR DES CHEVEUX DE JONES.
☞ Personne ne [illegible] la peau de la tête, une belle chevelure ne pouvant être produite. Lorsque les racines [illegible] un remède [illegible] les cheveux deviennent d'un beau lisse. [illegible] La Rénovateur de Jones produit les effets [illegible] Nous prions [illegible] certificat ci-dessous d'une personne respectable.
(New-York Sun, décembre 1841.)
Deux de nos jeunes amis, demeurant rue Bleeker et [illegible] dans Wall Street [illegible] de Jones, il possède maintenant une superbe chevelure.

TEINTURE [illegible] POUR LES CHEVEUX.
Pour teindre les cheveux rouges ou autres couleurs sans teindre ou endommager la peau, à vendre au dépôt de DALLEY, No 40, Chartres.
10 mai

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co,
Dépôt chez BERTRAND & SUSON, *Encoignure Royale et Bienville.*
☞ La Louisiane est de tous les pays, celui où l'affection vermineuse revêt les formes les plus variées et les plus graves. [illegible] le vermifuge de Winer. C'est un spécifique [illegible] gatif et tonique.

LINON A MOUSTIQUAIRES—3 balles linon fil, blanc, et 3 caisses cotonnade [illegible] à vendre par DUNCAN KENNEDY,
25mai 52, Toulouse

TABAC—186 balles Havane, Cuba, capes et tripes, en débarquement du brick P. Soulé, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
25 mai 26, Vieille Levée.

A VENDRE.—Une imprimerie bien assortie, propre à faire un journal d'une bonne grandeur et toutes sortes de job (excepté les grandes affiches). S'adresser au bureau de la PATRIA, rue Toulouse, No 59, où l'on trouvera un spécimen de la dite imprimerie, ou à R. P. Tirard, rue Planche, No 321.
25 mai

ON demande sur le champ un bon porteur pour distribuer un journal qui paraît le jeudi et le dimanche. S'adresser à l'imprimerie de M. J. L. Sol[illegible], No 137, rue de Chartres, ou à la salle de Saint Louis.
25mai—3t

Pour cause de départ.
A VENDRE une propriété située sur le Bayou St-Jean, d'une contenance de 51 arpents 2/3 de superficie, ayant maison de maître, cases à nègres, remises, écuries, &c., le tout en bon état.
Une gardienne d'enfants et domestique de maison, et deux jeunes domestiques, âgés l'un de 13 et l'autre de 16 ans. Un ameublement de salon choisi, des services en porcelaine et différents meubles de chambres et de salle à manger.
Et à céder le bail de la maison occupée par le soussigné ayant encore dix-huit mois de durée.
Pour les conditions s'adresser à ALBIN MICHEL,
193, rue de l'Esplanade, entre Bourgogne et Rempart.
25 mai

CALLIGRAPHIE.

Des nouvelles classes se forment aujourd'hui chez MM DOLBEAR, No 15, rue du Camp.
Les élèves ont le privilège de continuer à prendre leurs leçons jusqu'à ce qu'ils aient acquis une écriture convenable pour tout genre d'affaires sans payer plus que le prix d'un seul cours.—Heures des classes de 9 à 12 M., de 4 à 6 heures et de 7 à 9 heures.
Il faut voir et examiner par soi-même, avant de [illegible]
24 mai

Habillements d'enfants.
Nous! Entrez.
LOISON & SILVESTRE, 67 rue de Chartres, ont reçu toutes les belles nouveautés d'enfants, qu'ils offrent à vendre à bas prix, savoir:
Bretonnes Napolitaines,
do en mérinos et alpacas,
Algériennes et basquettes en lin,
Mazarines et vestes orientales en fil,
Pardessus en alpacas et Tweed,
Pantalons fil et en laine, toutes les tailles, etc.
Aussi casquettes en mérinos pour enfants de 4 à 6 ans.
24 mai

A la Grande-Variété,
No. 49 et 50, RUE DE CHARTRES.
LES personnes qui se préparent à passer l'été hors de la ville sont respectueusement invitées à visiter ce magasin, [illegible] assortiment complet de tous les articles qui leur sont nécessaires, savoir: pour les dames, aiguilles, fils, gazes, cordonnets, boutons en nacre et autres, rubans, soie pour broder, gants de fil [illegible] ridicules, jarretières, bretelles, bas, épingles à cheveux, pommades et huiles, eau de Cologne, peignes de toutes espèces, poudre, boîtes à poudre, brosses de toutes espèces, paniers de voyage et [illegible] ombrelles parapluies et autres.
Pour les messieurs, [illegible] de parfumerie, bretelles, gants, bourses, articles de pêche et de chasse, [illegible] à barbe, rasoirs, cravates de soie, savon, brosses de tout genre, cannes, cartes à jouer, [illegible] damiers, dominos, [illegible] jeux d'échecs et sacs de voyage.
Aussi—Une très grande variété d'objets parmi lesquels se trouvent des poupées, jouets, cordes à violons, et chapeaux de paille pour enfants.
Le soussigné saisit cette occasion pour assurer les personnes et particulièrement les dames, qui doivent passer l'été hors de la ville, que toutes les demandes d'articles de son genre qui lui seront adressées seront exécutées avec soins et promptitude.
25 mai B. PIFFET.

Marchandises sèches à bon marché
LE soussigné, désirant terminer la vente de son fonds, d'ici au 1er juillet prochain, offre la solde de ce qui lui reste en main à 25 pour cent au-dessous de ses prix ordinaires. Dans son assortiment, on trouve tout ce qui est nécessaire à une famille, à une habitation, et aux marchands de goût. Ce qui suit est une faible partie des prix et des marchandises:

1500	yards linons, 4/4	à 12 1/2	valant	20 cts.
1700	" superfine	15	"	25 "
4000	" jaconat français	25	"	40 "
2700	" mousseline et [illegible]	30	"	50 "
2300	" do Suisse, brodée	30	"	50 "
2000	" do dentelle	37 1/2	"	75 "
2000	" barèges en soie	40	"	75 "
1800	" gingham Ecossais	20	"	30 "

AUSSI:
1800 douz. dez à coudre de $1.00 à $3.00 par douz.
200 " mouchoirs de batiste, 1 25 à 3 00 do do.
10 caisses toiles d'Irlande, grains fil.
10 " calicos de 8 à 15 c. par yarde.
500 pièces linon à moustiquaire fil, et beaucoup d'autres articles, trop longs pour être détaillés.
Les acheteurs trouveront rarement une pareille occasion, parce que ce fonds doit être soldé le plus tôt possible.
C. M. SIMPSON,
24 mai 61, Chartres, 2 portes après la rue Bienville.

IMPORTATIONS directes en magasin et à vendre, 40 barriques vin de Marseille;
100 do vin Bordeaux ordinaire;
50 do supérieur, Haut Brion, Macau, Margaux et Laffite; 4 do Ht Sauterne; 50 demi do do.
80 quarts Porto imitation, 45 do do véritable.
2 pipes vieux (Des locks de Londres),
40 quarts Madère de Marseille;
60 do do super. et directement importé.
40 quarts Jerez supérieur.
18 demi et quarts Cognac A. Seignette, Leger, &c.
4 barils Peach Brandy. 400 caisses Claret [illegible].
100 do Sauterne: 200 paniers Anisette.
10 caisses Vermouth.
24 mai P. LONGIS, 116, Royale.

SACS EN PITRE &c.—800 balles de 2 1/2 et 3 boisseaux, 80 balles de 4 1/2 pour du maïs, en débarquement du navire California, venant de Londres, et à vendre par McDOWELL & PECK,
24mai 28, Douane

PLATILLES & BELTAGNES.—12 caisses, reçues par le navire H. H. Broody, venant de Liverpool, à vendre par McDOWELL & PECK, 28, Douane
24mai

Toiles d'Irlande pour familles.
RÉCEMMENT reçu directement des manufactures, un grand assortiment de toiles d'Irlande, de linons, linges de table, serviettes damassées, toile à draps, essuie mains huckaback, et diapres œil de perdrix. Le tout sera vendu à diminution de prix, par A. C. GOUGH,
27av 25, Chartres.

EN débarquement du brick California, de Bordeaux:
3000 demi boîtes Sardines à l'huile,
200 demi " Cèpes à l'huile,
100 douzaines chemises indienne, Mulhouse.
Convenables pour le marché du Mexique, et ayant droit au drawback, à vendre par
30av D. LANATA, 9, rue Jefferson

Chapellerie Parisienne.
A. MARCHAL, 40, rue de Chartres,
REÇOIT par le Talma, du Havre, un grand assortiment de Chapeaux qu'il offre à vendre à des prix très réduits.
100 douz. chapeaux paille marins, bords doubles,
100 do do do do do gris et noirs,
50 do do do forme mode Bridoli,
200 do do do marins, bords simples,
250 do do do montagnes,
200 do do do bambous Italie, forme Bridoli et Bambardus,
200 do do do suisse bambou, forme Bridoli et Bambardus,
30 do do do pour cadets, blancs, gris et noirs,
4 do do Rat musqué de [illegible],
4 do do Castor gris do
4 do do Castor superfin de Pinaud,
10 do do soie velours extra do
4 do do gris [illegible] grands bords, Vatoski,
4 do do Tyrolien Pinaud.
Tous ces chapeaux sortent des maisons ci-dessus désignées, et ont été fabriqués avec un soin tout particulier.
PANAMAS:
Un grand choix de cet article à vendre en gros et en détail.—Aussi: un grand assortiment de casquettes flambards, cannes, parapluies, cravaches, &c. &c.
13 mars

FOIN—180 balles, foin du Nord, à bord de la barque New-barryport, à vendre par J W STANTON & Co,
28 mai Encoignure Magasin et Lafayette

AVIS.—Le soussigné ayant établi une maison d'agence, se chargera de la gestion de tous biens immobiliers pour compte de propriétaires absents ou non résidents, et acceptera à cet effet les pouvoirs des [illegible] A. MICHOUD, [illegible] Ursulines et Levée.

VICTOR BOUMAS [illegible]

LOUIS [illegible]
14 mai

AVIS [illegible]

EN [illegible] Marseille [illegible]

CHANGE sur Paris à vue, ou à courts jours de vue, en sommes [illegible] aux acheteurs, à vendre par J. W[illegible], [illegible] de la Bourse.

FONDS DE LA BANQUE DES CITOYENS, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par [illegible]
31 mars 11 rue Royale

Dr. A. JOUBERT
MÉDECIN de la faculté de Montpellier, ex chirurgien major de la frégate [illegible], ex chef du service médical des hôpitaux de St Martin, de Marie-Galante et des Saintes (Antilles françaises), a l'honneur d'informer le public qu'il a fixé sa résidence à la Nouvelle Orléans pour y exercer sa profession.
Encoignure Royale et Toulouse, entrée rue Toulouse, No 63.
Références:—MM. Aimé Roger, consul de France; P. F. Thomas, docteur médecin; L. Hulse, U S N chirurgien en chef de l'hôpital de Pensacola.
14 mai

CONSERVES ALIMENTAIRES.
LE soussigné offre à vendre un grand assortiment de conserves de St Louis, reçu tout récemment:
Pâtés de bécassines, dito de bécasses
Do de sarcelles, dito de pluviers;
Do de canards sauvages, dito de chevreuil,
Galantine de volaille, dito de dinde;
Pâtés de dinde sauvage,
Soupes à la julienne,
Carbonnades aux mauviettes
Consommé au naturel; Saucisses do do
Bœuf bouilli, veau rôti; Asperges au naturel;
Veau à la gelée, veau rôti; Lait au naturel;
Mauviettes au naturel;
Fricandeaux aux mauviettes;
Bœuf en daube, pieds de cochons farcis, &c
FERROS,
17 mai Encoignure Royale et Dumaine.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement des navires Robert Parker, California et James Perkins, de Bordeaux:
50 barriques vin, Montferrand, 31 do Médoc,
10 do St-Julien, 10 do Margaux,
34 demi do vin blanc Haut Barsac,
36 demi-barr. quart Sauterne,
100 caisses St-Julien, 25 do Médoc,
100 do vin blanc, Sauterne, 100 do Haut Sauterne,
20 demi barriques vinaigre blanc,
10 caisses de 12 [illegible] pruneaux,
6 balles de 36 milliers chaque, bouchons pointus.
Vve MAGNAN,
29 avril 67, rue St-Louis.

HUILE, CHANDELLES, SAVON, &c.
EN débarquement du navire Charles Carroll, et en magasin:
4000 gallons excellente huile de baleine, blanche et pour l'hiver,
2000 gallons huile de baleine, blanche et raffinée,
500 do excellente huile de graisse,
50 barils bonne huile de lin, de Cincinnati,
100 barils huile brune, pour tanneurs,
50 barils esprit de térébenthine,
400 caisses blanc de baleine, New Bedford,
50 do adamantines, marque Kendall,
100 do chandelles de suif, 100 do [illegible],
1000 do savon, No 1 et de famille, marques diverses.
300 caisses raisins frais, 400 demi-do, [illegible]
300 caisses de 6 livres thé, poudre à canon, [illegible] 200 caisses morue, 50 quarts barils maquereaux et saumon, à vendre par WHITTEMORE & CUTTER,
23 avril 2, Nlle Levée.

VIN de Champagne—100 paniers, [illegible] 20 caisses, en débarquement du navire Vesta, du Havre, à vendre par COURVOISIER, Encoignure Royale et Orléans.

AYANT pris mon fils pour mon associé, je continuerai les affaires à la commission, sous la raison de Th. Bailly Blanchard & Co.
TH. BAILLY BLANCHARD

Chapeaux paille de riz.
REÇU en consignation une caisse chapeaux paille de riz non montés, à vendre, en gros ou en détail, par B. PIFFET,
12mai 50, rue de Chartres.

CHAPEAUX CIRÉS—10 caisses, à vendre par FROST & Co,
21 mai 30 Magasins

PANTOUFLES—10 caisses pantoufles pour hommes, à vendre par FROST & CO,
21 mai 30 Magasins

CAFÉ—600 sacs café, en débarquement du Salvadora, venant de la Havane, à vendre par J. M. CABALLERO,
21mai 32, Vieille Levée

SUCRE—84 caisses de la Havane, en débarquement du brick Salvadora, à vendre par J. M. CABALLERO,
21mai 32, Vieille Levée

TABAC DE CUBA—100 balles pour capes et tripes, à vendre par L. CANTIN
21 mai 42, Gravier

TABAC—100 balles Vuelta de Abajo, pour capes et tripes, à vendre par
21 mai L. CANTIN, 42, Gravier

INDIGO—2 surons Guatemala, à vendre par
21 mai L. CANTIN, 42, Gravier

SPARADRAP très frais en paquets de 5, 10 et 20 yards à vendre en gros par H. BONNABEL,
21 mai Droguiste, 37, rue Tchoupitoulas

VERMIFUGE créole tel qu'il a été préparé à la Nlle Orléans depuis tantôt vingt ans. Son emploi est facile et son effet assuré, à vendre par H. BONNABEL,
21 mai Pharmacien, 37, rue Tchoupitoulas

FÉBRIFUGE INFAILLIBLE.—Cette préparation est employée avec le plus grand succès depuis plus de vingt ans, tant à la Nouvelle Orléans qu'ailleurs, et elle n'a jamais manqué son effet quand la direction qui l'accompagne a été strictement suivie. A vendre par H. BONNABEL, Pharmacien, 37, rue Tchoupitoulas

A VENDRE, en débarquement du brick Pioneer, venant de Bordeaux,
30 caisses Cerises à l'eau-de-vie,
16 barils Vinaigre de vin blanc, par NUMA LACOSTE, 103 Rue Royale.

DAMES-JEANNES françaises
500 Dames-Jeannes de 5 gallons, en débarquement du navire South Carolina, à vendre par NUMA LACOSTE, 103, Rue Royale

FARINE de maïs—500 barils, de H. Billings [illegible] en débarquement du vapeur Queen of the West, à vendre par JOHN O. WOODRUFF & Co, 80, Camp

Papiers convenables pour les marchés Mexicains.
80 balles papier [illegible],
10 caisses papier à lettre,
A vendre en entrepôt par BERTRAND & SUSON, Encoignure Royale & Bienville

VANILLE—5 caisses vanille, en débarquement de la goélette Oregon, de Tampico, et à vendre par BERTRAND & SUSON, Encoignure Royale et Bienville

VIN rouge en barriques, en débarquement de la barque [illegible] de Bordeaux,
Huile d'olive de la marque Possel fils, en bouteilles de 24 onces,
Prunes sèches en caisses de 12 pelons,
Vin rouge en barriques, de différentes qualités,
Vin blanc en barils de do do
Vin rouge en caisses de 12 bouteilles et de 24 1/2 bouteilles,
Vin blanc en caisses de 24 demi bouteilles,
Anisette superfine de Marie Brizard et Roger,
Curaçao en grands cruchons, à vendre par B TALAMON, 162, rue Royale.

CHEMISES COULEUR—Une caisse 20 douzaines chemises françaises, dessins nouveaux, bon teint et à vendre par les soussignés, LOISON & SILVESTRE,
8 mai 67 rue de Chartres

FROMAGE—300 caisses en débarquement du vapeur Ben Franklin, à vendre par W. H. SIMMONS,
27 mai 44 Poydras

SANGSUES—3 caisses venant de la Havane, à vendre par W. H. SIMMONS,
27 mai 44 Poydras

A bord de la barque Algoma, Bordeaux:
5 demi pipes cognac [illegible], 1847,
10 quarts do do do,
20 tierçons vin blanc pour famille,
205 caisses vin Haut Talence 1842, à vendre par J & J TARDOS, 15, Conti

BOTTES, SOULIERS & BRODEQUINS.
—294 caisses, en débarquement des navires Antelope, Mary & Jane, à vendre par
27 mars R. G. HOBBS, 42, Douane

Portraits au Daguerréotype
Galerie et Magasin d'appareils,
Encoignure de la rue du Camp et du Canal.
LES Citoyens et les Etrangers sont invités à venir visiter un genre de Portrait *nouveau et perfectionné.*
Après un examen critique, ces portraits se recommandent au patronage du public mieux que nous ne saurions le faire par des *phrases* dans un journal. Ils sont garantis ne *jamais s'effacer.*
Les matériaux que nous employons ont été choisis par nous avec un soin tout particulier et sont de qualités supérieures. La *Chambre Obscure* est garnie de *Lentilles Achromatiques* des plus coûteuses, importées aux Etats-Unis, de la plus grande *justesse* et d'une plus grande *célérité* à fixer l'image sur la plaque. La difficulté éprouvée jusqu'ici en reproduisant les *portraits d'enfans* et les *groupes de famille* est vaincue; *quelques secondes seulement* de pose suffisent à reproduire l'image.
Nous avons en main un splendide assortiment de *médaillons* et d'*épingles* (tous d'or et du travail le plus fini) manufacturés expressément pour des portraits au Daguerréotype. Nous sommes préparés à fournir aux *Artistes en Daguerréotype*, et ce, aux prix de New-York, des appareils et accessoires en gros et en détail, [illegible] à $3 la douzaine. [illegible]
[illegible] W. WHITE & Co, Nouvelle-Orléans

[illegible] G. W. DUNBAR, [illegible] Douane.